



MOUEZ AR VRO

(La Voix du Pays)
PLOUGUIN – TROUERGAT
n° 1139 – 10.09.2021



Consultable sur Internet à l'adresse ci-dessous

Site internet de la commune : www.plouguin.bzh - Courriel : mairie@plouguin.bzh
Plouguin également sur [facebook](https://www.facebook.com/plouguin) - Tél. : 02.98.89.23.06 - Fax : 02.98.89.20.94

Taxi Plouguin : Le Marhollec Isabelle 06.82.13.98.64
Correspondant de presse : Télégramme : Tournellec J.Y. 06.63.24.11.10 – jeanyvestournellec@bbox.fr.
Ouest France : Gondar Agnès 06.63.69.54.31 – agnesof@orange.fr
M. Prietz, conciliateur de Justice, sur RDV au 02.98.48.10.48.
Astreinte Eau/Assainissement : 06.08.41.49.75
Cabinet médical : 06.66.16.40.86.

Cabinet infirmier : 02.98.89.25.98
Véronique Prémel, infirmière libérale : 02.29.02.66.50.
Pharmacie de garde : Appelez le 32 37 et laissez-vous guider. Vous obtiendrez la ou les pharmacie(s) de garde la ou les plus proche(s) de votre domicile. Cette information est également affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin.
Médecin de garde : En cas d'urgence appeler le 15
Ambulance de garde : 02.98.32.60.60 – 02.98.32.68.06



Modification du PLUi CONCERTATION AVEC LA POPULATION

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé le 30 janvier 2020 fait l'objet d'une procédure de modification engagée conformément à la délibération n° 1dbc060521 du bureau communautaire en date du 6 mai 2021.

Dans ce cadre, la concertation publique aura lieu du lundi 12 juillet au jeudi 30 septembre 2021 inclus. Elle portera sur le projet de modification du PLUi qui vise notamment l'ouverture à l'urbanisation de zones 2AUh en lien avec les projets d'aménagement en cours ; des modifications de zonage et de dispositions réglementaires ; des ajustements d'Orientations d'Aménagement et de Programmation afin de faciliter l'aménagement de quelques secteurs faisant l'objet de projets opérationnels.

La concertation a pour but de permettre aux habitants, associations locales et de protection de l'environnement et toute autre personne concernée par ce projet :

- de prendre connaissance des modifications qu'il est projeté d'apporter au PLUi ;
- de donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées, et le cas échéant de formuler ses observations ou propositions sur ces modifications.

Un dossier de présentation et d'information précisant les objectifs poursuivis par la modification du PLUi sera mis à la disposition du public. Il sera consultable pendant toute la durée de la concertation :

- sur le site internet www.pays-des-abers.fr
- à l'hôtel de Communauté et dans les 13 mairies du territoire aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Toute personne intéressée pourra communiquer ses observations :

- sur les registres tenus à la disposition du public à l'hôtel de Communauté et à l'accueil des mairies des 13 communes membres ;

- par voie postale à l'adresse suivante :

Hôtel de Communauté
58, avenue de Waltenhofen
29860 Plabennec

- par messagerie électronique à l'adresse suivante :

concertation@pays-des-abers.fr en précisant dans l'objet du message envoyé : **modification PLUi**.

COVID 19 PROTOCOLE SANITAIRE SALLES MUNICIPALES

Depuis le 9 août 2021, le « pass sanitaire » est obligatoire pour tous événements et activités de loisirs, sportives, ainsi que les moments de convivialité, dans les ERP de type L – Salle à usage multiple (salle Saint-Pierre, salle polyvalente, etc.).

Les personnes majeures souhaitant accéder aux salles municipales doivent présenter un « pass sanitaire » valide soit sur leur téléphone avec l'application TousAntiCovid, soit au format papier avec l'attestation qui leur a été remise après leur vaccination.

Les salariés ou personnes qui interviennent dans les lieux mentionnés ci-dessus doivent également justifier du « pass sanitaire » depuis le 30 août pour pouvoir continuer à y intervenir ou à y travailler.

Le « pass sanitaire » sera étendu aux mineurs de 12 à 17 ans à compter du 30 septembre.

CONDITIONS DE VALIDITÉ

Le « pass sanitaire » nécessite de pouvoir répondre à l'une des 3 conditions suivantes :

- Un certificat de vaccination complet valide 7 jours après la deuxième injection ou 28 jours pour les vaccins à injection unique
- Un test RT-PCR négatif ou un test antigénique négatif de moins de 72 heures
- Un certificat de rétablissement suite à une contamination au Covid19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.



Samedi 18 septembre à la salle omnisports

Des jeux seront organisés par des associations sportives, suivi d'un repas et d'une animation.

Pass sanitaire obligatoire

Inscriptions jusqu'au 11 septembre : plouguinades@gmail.com

Le repas des aînés

aura lieu le dimanche 3 octobre, à midi,
à la salle polyvalente.

(« pass sanitaire » obligatoire)

Les invitations sont en cours de distribution.

Réponse souhaitée pour le vendredi 17 septembre.

UNC Plouguin – Tréouergat

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 11 septembre à 14h30 à salle Saint-Pierre et sera suivie d'une A.G. extraordinaire pour la modification des statuts. Port du masque, gestes barrières et « pass sanitaire » obligatoire.

« Les livres de nos moulins »

L'assemblée générale de l'association de la bibliothèque aura lieu le vendredi 17 septembre à 20h00 à la salle polyvalente. **Vous êtes tous invités à y participer.** Ordre du jour : bilan 2020, projets 2021/2022, questions diverses et élections (remplacement du 1/3 sortant).



BRAD'BOUTIQUE

4, rue Ernestine de Grisolles à Plouguin

Ouverture le mercredi 15 septembre de 15h à 18h

De quoi habiller toute la famille, petits et grands !

Le port du masque est obligatoire, et il vous est demandé de respecter les gestes barrières.

Prochaine ouverture : samedi 18 septembre de 9h à 12h.



Le Club Informatique de Plouguin rouvre ses portes la première semaine d'octobre. Une **permanence d'inscriptions** se tiendra le samedi 18 septembre de 9h à 12h à la Salle Saint-Pierre 1. Il est également possible de s'inscrire au 06 67 21 24 27 (Cathy).

Une réunion publique aura lieu le vendredi 24 septembre à partir de 20h à la Salle Saint-Pierre 1. Des inscriptions pourront y être prises en fonction des places restantes. Port du masque lors de ces rencontres.

Percussions africaines : le groupe percussions africaines de Famille Rurale reprendra ses activités le lundi 13 septembre à 18h à la salle Saint Pierre 1.

Ouvert à tous, débutants et confirmés, sans limite d'âge.

Il est possible de participer à une séance gratuitement afin de découvrir et essayer. L'animateur possède plusieurs tambours et djembés, à disposition gratuite, pour les cours.

Pour de plus amples informations, contacter Jean-Paul Cléach au 07 62 79 38 09.

Horaires des messes : samedi 11 septembre à 18h à Lampaul-Ploudalmézeau et à Lanrivoaré. Dimanche 12 septembre à 10h30 à Ploudalmézeau et à Saint-Renan.

Réunion de démarrage des cours de breton

L'association Douar Ha Mor propose des cours de breton pour adultes de tous niveaux. Une réunion, ouverte à tous, d'information et d'organisation des groupes aura lieu le samedi 18 septembre à 10h30 dans la salle du sous-sol de la mairie de Saint-Pabu. Les cours commenceront dès la semaine suivante. Inscriptions (sms) au 06.74.77.64.80.



Distribution de composteurs à des prix attractifs le mardi 21 septembre de 17h à 19h au centre technique communautaire de Bourg-Blanc. Sur réservation uniquement au 02 90 85 30 14 ou à preventiondechets@pays-des-abers.fr.



EMPLOI – FORMATION

Des offres d'emploi sont disponibles sur le territoire des Abers. Consultez-les en ligne : <https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

PETITES ANNONCES

Vends canapé-lit BZ Conforama en bon état. Matelas de qualité : 200 €. Livraison possible. Contact : 02.98.89.21.43.

ANNONCES COMMERCIALES

Le Madatao propose une **choucroute** le jeudi 16 septembre. Réservation ☎ 02.98.89.21.66 (sur place ou à emporter).

Nouveau conseiller immobilier sur Plouguin et les alentours vous accompagne dans vos projets de vente ou d'achat. Sullivan André, agent Keller Williams Océan, au 06.02.60.99.41.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Plouguin Handball

Les entraînements reprennent :

- **babyhand** le samedi de 13h30 à 15h00 à Plouguin.
- **moins de 9 et moins de 11 ans** : le mercredi de 17h30 à 18h30 à Plouguin.
- **moins de 15 filles** : le mercredi de 18h00 à 20h00 à Plouguin et le vendredi de 18h30 à 20h00 à Milizac.

Si vous souhaitez rejoindre le club, n'hésitez pas à contacter le club un mail à handballplouguin@gmail.com ou sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

Gym G.E.R. (Gym Entretien Retraité)

La reprise des cours se fera le lundi 13 septembre à 10h30 à la salle polyvalente.

Jeunes retraités (femmes, hommes), êtes invités à les rejoindre. Un moniteur compétent vous conseille pour divers exercices physiques, de mémoire, de réflexes, de souplesse et d'équilibre.

Les inscriptions se feront dès 10h et après le cours.

En raison des mesures sanitaires, le port du masque est obligatoire à l'arrivée dans la salle, une copie du pass-sanitaire sera demandée au premier cours. Il est conseillé d'avoir son propre tapis et une grande serviette de bain.

Gars de Saint Majan

Dimanche 12 Septembre :

Equipe A : contre le FC Bergot à 15h30 à Plouguin.

Equipe B : contre le Brèles B à 13h30 à Plouguin (match amical)

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



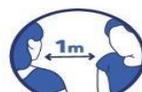
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir unique



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée